



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - N°7/2020

En séance du 22 avril 2020 à 16h30, le Conseil municipal a traité les points suivants :

1. PANDÉMIE

Le Conseil poursuit son travail de soutien à la population et à l'économie locale et prend notamment les décisions suivantes :

- Pas de facturation pour les réservations des salles durant leur fermeture.
- Suppression de la TPT pour l'année 2020
- Distribution de bons « Consommons local » à la population

2. DIVERS

- **Manifestations** : Le Conseil prend note de l'annulation des manifestations IAM Champex Challenge et X4Trail.
- **Providence** : Le Conseil prend connaissance de la situation sanitaire liée au COVID-19 dans les 2 EMS de la région.
- **Aménagement de la zone Sous le Bay** : Le Conseil valide le projet d'aménagement de la zone artisanale présentée par le bureau Thétaz ingénieurs civils SA.
- **Enfouissement de la ligne HT** : Le Conseil décide de demander à la société FMO SA l'enfouissement de la ligne 125KV entre l'usine électrique d'Orsières et la sortie du village.
- **Administrateurs DransEnergie** : Le Conseil décide de désigner Joachim Rausis et Pascal Tornay pour la période allant de juin 2020 à juin 2021.
- **Adjudications Issert ruelles amont et aval** : le Conseil adjuge les travaux de génie-civil à Petriccioli Constructions SA pour un montant de Fr. 1 65'322.40 TTC et les travaux de bitume à Sabeco SA pour un montant de Fr. 69'505.65 TTC.

Séance levée à 19h30

Orsières, le 15.05.2020

L'Administration communale